

Flottille de la Liberté pour Gaza
Paris interdit à la solidarité internationale

Depuis 11 ans Israël inflige un blocus illégal et inhumain à la Bande de Gaza. S'y sont ajoutées 4 attaques militaires massives et la violence quotidienne de l'occupation, comme lors des Marches du Retour depuis le 30 mars 2018, violemment réprimées par l'armée d'occupation israélienne (plus de 130 morts et 13 000 blessés). Devant l'impunité dont jouit Israël, des militant.e.s de la solidarité veulent apporter aide et solidarité aux Palestiniens de Gaza, en tentant de briser le blocus par la mer.

La flottille était à Paris ce 17 juin 2018, en route vers la Méditerranée. Deux petits voiliers suédois remontaient la Seine quand ils ont été vigoureusement interceptés par la police fluviale. D'abord longuement retardés par un contrôle plus que pointilleux à l'écluse de Suresnes, ils ont pu repartir vers les quais de Seine encadrés par les cerbères de la Préfecture, plutôt contents d'eux. Harcelés pendant des heures par deux ou trois vedettes de la brigade fluviale, ils ont maintenu le cap vers les quais sous l'Institut du Monde Arabe où les attendaient M. Jack Lang son président, Mme Leila Chahid, Mme Christiane Hessel et des éluEs ainsi que l'ambassadeur de Palestine et quelque 300 citoyen.ne.s de Paris. Le rassemblement était dûment autorisé.

Quand les bateaux que nous accueillons et soutenons ont voulu s'arrêter au bord du quai -largement occupé par de nombreux bateaux de la fluviale- les vedettes et zodiacs les en ont vigoureusement empêchés, les collant à la coque et les poussant loin du quai puis les contraignant à s'éloigner vers l'amont, suivis tout le long du quai St Bernard par une douzaine de fourgons de police. Des rangées de policiers contenaient dans le même temps les manifestants pacifiquement rassemblés afin de leur interdire l'accès au quai.

Les organisateurs de cet accueil s'indignent de la politique scandaleuse de l'Etat français qui refuse dans sa capitale l'arrêt de deux embarcations pacifiques en mission de solidarité avec les deux millions de Palestiniens de Gaza, emprisonnés par un blocus implacable que condamne la communauté internationale dont la France. Refusant d'assumer cette contradiction et d'agir concrètement pour la levée effective du blocus de Gaza, affichant une grave irresponsabilité dans le traitement infligé à la flottille à Paris, la France a-elle choisi le camp de la force brute et du déni du droit?

Campagne de la Flottille de la Liberté pour Gaza
Paris le 18 juin 2018

Mme Claude Léostic
cleostic@free.fr
06 72 51 64 90